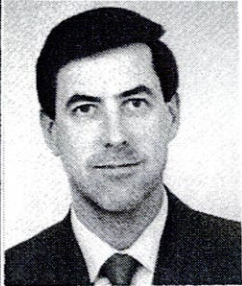


N°13
JANVIER 2002

LE DROMADAIRE

Bulletin municipal de Drom





LE MOT DU MAIRE

Dix mois déjà que notre équipe municipale a été renouvelée. Un apport de sang neuf mélangé à un peu d'expérience . . . quelle meilleure recette pour assurer le suivi des chantiers engagés et apporter un dynamisme nouveau dans la gestion de la collectivité ? S'il convient de vous remercier pour cette confiance accordée, je souhaite profiter personnellement de ces quelques lignes pour, déjà, saluer l'action, l'efficacité et l'engagement de chaque adjoint et de chaque conseiller, la sagesse des comportements, la cohérence du travail effectué en commun, la valeur des commissions et la pertinence des débats. Je me dois aussi de souhaiter ici une bonne retraite à mon prédécesseur, Jean Carrier, avec qui Drom est entré dans le 3^{ème} millénaire, et de remercier les anciens élus qui ont œuvré avant l'équipe actuelle.

Peut-on déjà prétendre effectuer un premier bilan ? Votre *Dromadaire* est toujours là ; en s'attaquant à un troisième mandat ; il a rajeuni sa présentation tout en restant fidèle à sa tradition. Il se veut le reflet de la vie municipale et un lien avec les administrés : laissons-le jeter son regard sur l'année écoulée !

De grandes réalisations avaient été lancées et leur pérennité est assumée. 2001 aura été à Drom l'année de l'arrivée d'un service attendu et primordial : l'assainissement collectif. Sitôt la première tranche terminée, la seconde a été mise sur les rails . . . et la troisième s'envisage déjà. Parallèlement, l'enfouissement des réseaux de câbles avec l'installation de nouveaux candélabres a apporté une amélioration notable dans l'esthétique de notre environnement. Là, des études sont en cours pour continuer dans cette voie, mais des choix cruciaux seront à faire pour ajuster les souhaits aux possibilités . . .

D'autres thèmes ont encore été sujets de réflexions pour organiser au mieux le travail qui nous attend ces prochaines années. Des études ont ainsi été entreprises de façon plus prospective pour mieux programmer les aménagements du Drom de demain, tout en essayant de combiner le plus judicieusement possible tous les aspects de cette entreprise. Les élus souhaitent ainsi optimiser le patrimoine bâti de la commune et mettre en valeur un cadre de vie agréable et sécurisé, mais qui reste fonctionnel et attrayant pour tous.

Dans le cadre de la coopération intercommunale, la représentativité de Drom a été renforcée avec une participation plus élargie aux travaux de la Communauté de Communes. Les rapports entre les différentes collectivités évoluent et vos représentants tentent de travailler en cohérence avec les autres structures. Dans cet esprit, par exemple, des démarches prometteuses sont en cours pour une gestion intercommunautaire du site des Conches.

Enfin, certaines décisions sont apparues prioritaires et la commune a souhaité mobiliser ses énergies pour donner toutes ses chances à l'école en cette année qui devrait être décisive. Un logement a été reproposé à la location, un autre sera réhabilité pour la prochaine rentrée ; les propriétaires ont été incités à valoriser les locaux inutilisés en logements locatifs en profitant de l'O.P.A.H.

Puisse 2002 voir nos espoirs couronnés de succès, et que cette année apporte à chacun d'entre vous, à chaque famille de Drom, la santé, le bonheur, la sérénité et la réalisation de ses souhaits.

Daniel BROCHIER

ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL

ASSAINISSEMENT	Mise en service de la 1 ^{ère} tranche du réseau de collecte de la station d'épuration. Lancement de la 2 ^{ème} tranche.
RESEAUX AERIENS	Enfouissement des lignes et mise en service, lancement d'une étude pour une 2 ^{ème} tranche.
ELECTRICITE	Changement du transformateur du village, modification du réseau, ajout d'un poste au Rosset.
ECLAIRAGE	Amélioration esthétique du centre village, mise en service.
EAU	Etude d'amélioration du réseau.
BATIMENTS	Réaffectation logement mairie, étude logement salle des fêtes, étude rénovation mairie, location de la grange Grandpierre.
CHEMINS ET VOIRIE	Réglementation route des Conches. Enquête trafic routier et lancement d'une étude sécurité sur la traversée du village. Délignage et enrobé à chaud sur le chemin des Teppes (VC 11). Chemin des Alagniers : création en gravillon bi-couche sur une longueur de 280 m. Réparations diverses (point à temps à l'émulsion) dont route du cimetière. Réparation de plusieurs chemins (Barmont, Fontenaille, Tord). Nettoyage du fond du canal. Prise en charge par l'ASA Bugey de la réparation de la route des Conches suite au passage du Rallye du Suran.
BOIS	Exploitation de la parcelle d'affouage n° 7. Achèvement de l'ouverture du périmètre du bois de Javernaz. Reconstitution du système d'aide à l'école des bois de Cormoranche-en-Bugey.
INTER-COMMUNALITE	Organisation d'une rencontre intercommunautaire pour le site des Conches et mise en place d'accords.
EQUIPEMENT	Mairie : modernisation de l'informatique et de la téléphonie (numéris), digitalisation du cadastre. Point d'Apport Volontaire : réalisation d'un support béton et aménagement de l'accès.
AMENAGEMENT	Nettoyage du canal, des réservoirs ; chantier de jeunesse au tunnel ; convention C.A.U.E. pour une opération <i>Cœur de village</i> . Modification gestion des déchets au cimetière.
C.C.A.S	Vente de brioches pour l'ADAPEI et repas (ou colis) des anciens.
DIVERS	Mise en place de la nouvelle équipe, des commissions et des délégués dans les instances intercommunales, de la commission des impôts directs ; organisation des élections cantonales et municipales (11 et 18 mars) ; cérémonies des 08 mai et 11 novembre ; accueil des 11 ^{èmes} rencontres du Revermont (le 10 juin aux Conches), et du Conseil d'Administration de l'A.T.R. (14 novembre) ; convention avec la Caisse d'Allocations Familiales (Bons Loisirs Jeunes) ; étude de convention pour cession de matériaux rocheux ; illuminations de fin d'année.

Travaux en cours

2^{ème} tranche du réseau d'assainissement, amélioration du réseau d'eau, étude d'enfouissement des réseaux aériens ; réhabilitation du logement de la salle des fêtes, rénovation de la mairie, aménagement de la grange Grandpierre et du pré ; travaux de "bûcheronnage" dans le village ; études d'aménagement du cœur de village et sécurité routière ; convention pour le site des Conches ; cession de matériaux rocheux, étude de réparation de la route des Conches.

LE DROMADAIRE

Directeur de publication : Daniel BROCHIER, Maire

Rédaction, conception, réalisation : Yves Guillemot, Florence Blatrix,

Martine Bonnet (commission information). Marie Thérèse Genin (relecture)

Impression : A.G.L.C.A., Bourg-en-Bresse

COOPERATION INTERCOMMUNALE

➤ Commissions de la Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont :

- ◆ Environnement : Yves Guillemot
- ◆ Développement économique : Jean-Pierre Blondeau, Florence Blatrix
- ◆ Assainissement : Daniel Brochier, Alex Genin
- ◆ Voirie : Yves Guillemot, Bernard Larruat
- ◆ Evaluation des transferts de charges : Daniel Brochier
- ◆ Collège : Florence Blatrix
- ◆ Tourisme : Alain Borron
- ◆ Culture, loisirs : Jean-Pierre Blondeau
- ◆ Sports et CCAS : Jean-Pierre Blondeau et Isabelle Poncet
- ◆ Communication : Daniel Brochier



➤ Syndicat Intercommunal d'électricité de l'Ain :

- ◆ Titulaire : Jean-Pierre Blondeau
- ◆ Suppléant : Jean-Claude Massard

➤ Association Touristique du Revermont :

- ◆ Daniel Brochier
- ◆ Alex Genin

➤ Syndicat des collèges de l'Agglomération de Bourg :

- ◆ Titulaire : Florence Blatrix
- ◆ Suppléante : Martine Bonnet

➤ Syndicat du Suran :

- ◆ Titulaires : Daniel Brochier, Jean-Claude Massard
- ◆ Suppléants : Yves Guillemot, Florence Blatrix

➤ Syndicat des Eaux Ain-Suran-Revermont

- ◆ Titulaires : Jean-Pierre Blondeau, Martine Bonnet
- ◆ Suppléants : Alain Borron, Jean-Claude Massard

➤ Syndicat O.P.A.H. :

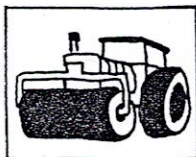
- ◆ Titulaires : Jean-Pierre Blondeau, Martine Bonnet
- ◆ Suppléants : Alex Genin, Alain Borron

➤ Syndicat intercommunal de voirie

- ◆ Yves Guillemot
- ◆ Bernard Larruat



COMMISSIONS COMMUNALES



Voirie
Yves Guillemot
Bernard Larruat
Alain Borron
Michel Guillot



Bois
Yves Guillemot
Alain Borron
Martine Bonnet

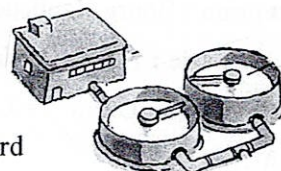
Bâtiments

Daniel Brochier
Alex Genin
Jean-Claude Massard
Florence Blatrix
Isabelle Poncet



Assainissement

Daniel Brochier
Alex Genin
Jean-Claude Massard



Urbanisme Aménagement Environnement



Daniel Brochier
Alex Genin
Martine Bonnet
Bernard Larruat



Commission Ecole

Daniel Brochier
Martine Bonnet
Isabelle Poncet

Communication

Daniel Brochier
Yves Guillemot
Florence Blatrix
Martine Bonnet



Associations

Alex Genin
Isabelle Poncet



Salle des Fêtes

Jean-Pierre Blondeau
Yves Guillemot



Finances

Daniel Brochier
Jean-Pierre Blondeau
Florence Blatrix
Michel Guillot

C.C.A.S

Daniel Brochier
Jean-Pierre Blondeau
Florence Blatrix
Bernard Larruat
Isabelle Poncet

*Michèle Blatrix
René Caillat
Robert Jolyon
Marcelle Morel*

INFORMATIONS PRATIQUES

ADMINISTRATIONS

- La **Mairie** est ouverte de 15 H à 18 H les mardis et vendredis.
 - ◆ Mairie :04.74.30.67.48
 - ◆ Mairie : e-mailmairie.drom@wanadoo.fr
 - ◆ Daniel BROCHIER, Maire :04.74.30.62.53
 - ◆ Yves GUILLEMOT, adjoint :04.74.30.69.22
 - ◆ Jean-Pierre BLONDEAU, adjoint :04.74.30.65.12
 - ◆ Alex GENIN, adjoint :04.74.30.63.34
- **Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont** :
Tél : 04.74.42.38.40 Fax : 04.74.51.37.14
- **Perception** : Bourg-Banlieue : 04.74.30.65.30
- **Gendarmerie** : 17, Ceyzériat : 04.74.30.00.10
- **Pompiers** : 18 Drom : ◆ Lieutenant Carrier : 04.74.30.67.17
- **S.A.M.U** : 15
- **Centre Antipoison** : 04.78.54.14.14
- **Réseau d'eau** : Lyonnaise des Eaux :
 - ◆ Service clientèle : 0 810 479 479, Urgences 24 H/24 : 0 810 779 779
- **E.D.F.** : 04.74.22.19.90 ou 0 810 333 01(sécurité, dépannage)
- **Animaux trouvés** : SPA de Dompierre sur Veyle : 04.74.38.71.72 (24h/24 - 7 jours/7)
- **Centre médico social**, rue Joseph Bernier à Ceyzériat : 04.74.47.13.00.
 - ◆ Assistante sociale : Annick Lamande (permanence le mardi de 9 H à 11 H 30).
 - ◆ Assistante sociale : Sonia Carrel : sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis.
 - ◆ Puéricultrice : Marie-France Deshautel le mardi de 9 H 30 à 10 H 30 au foyer Mousseron à Treffort : 04.74.51.34.77.
 - ◆ Conseillère en économie sociale et familiale : Chantal Vacle (mardi de 11H à 12H).
- Le **Courrier P.T.T** est relevé du lundi au samedi, vers 11 H 30.
- Les **Ordures ménagères** sont collectées le mercredi avant 5 H.
- **Horaires déchetteries** :



	LUNDI	MERCREDI	SAMEDI
SIMANDRE	14 H/17 H	14 H/18 H	9 H/12 H et 14 H/17 H
TREFFORT	14 H/17 H	9 H/12 H et 14 H/18 H	9 H/12 H et 14 H/18 H



CULTURE ET SPORT

La bibliothèque propose gratuitement ses livres tous les lundis de 17 H à 18 30 H à la Salle de Réunions.

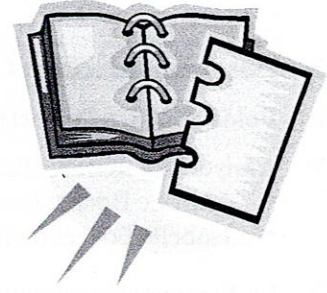
Les séances de la **Gymnastique Volontaire** ont lieu tous les mardis d'Octobre à Juin à la Salle des Fêtes de 20 H 30 à 21 H 30.

Correspondant de Presse : Daniel Brochier (04.74.30.62.53 à Drom) Voix de l'Ain

Culte : Messe le dimanche à 10 H 15 à l'église de Villereversure (à Drom le dernier dimanche de septembre), Pierre Curbillon, prêtre à Villereversure : 04.74.30.66.35.

Le club de l'Age d'Or se réunit tous les jeudis d'Octobre à Avril à la Salle de Réunions de 13 H 30 à 17 H 30.

DATES A RETENIR



Février

- ♦ Samedi 2 Fondue du Sou des Ecoles
- ♦ Samedi 9 Y'aura du boudin avec Patrimoine

Mars

- ♦ Dimanche 3 Banquet des classes

Avril

- ♦ Samedi 13 Parcours sportif des sapeurs pompiers, à Drom
- ♦ Dimanche 21 Elections Présidentielles
- ♦ Dimanche 28 9^{ème} bourse d'échange de l'ARCMA
7^{ème} Grand Prix Cycliste de la Route Fleurie du Revermont

Mai

- ♦ Dimanche 5 Elections Présidentielles
- ♦ Mercredi 8 Cérémonie au monument

Juin

- ♦ Samedi 1^{er} 12^{èmes} Rencontres du Revermont à Saint Just
- ♦ Samedi 8 et
Dimanche 9 4^{èmes} journées artisanales en Revermont, à Meillonas
- ♦ Dimanche 9 Elections législatives
- ♦ Dimanche 16 Elections législatives

Août

- ♦ Dimanche 25 Course de rollers (Col de France-Meillonas)

Septembre

- ♦ Samedi 21 8^{ème} Rallye du Suran
- ♦ Samedi 28 et
dimanche 29 Fête de Drom

Octobre

- ♦ Vendredi 4 Fête des fleurs de la route fleurie du Revermont à Coligny

Novembre

- ♦ Samedi 9 Concours de belote de l'âge d'or
- ♦ Lundi 11 Cérémonie au monument

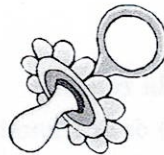
Décembre

- ♦ Samedi 1^{er} Ste Barbe

ETAT CIVIL

Naissance

Atéa Alice Colette Cotton le 27 août 2001



Mariage

Cécile Bonnet et Laurent Stéphane Marion le 15 septembre 2001



Décès

Lucien Jacquemet le 20 Mai 2001

René Corretel le 7 Octobre

Marie Thérèse Brun, née Buy, le 29 Octobre 2001



FINANCES COMMUNALES

Comment se présentent les comptes de la commune ? Plusieurs documents importants reflètent la vie financière d'une collectivité mais, dans un souci de simplicité, le Dromadaire n'en présente qu'un seul : le **budget**. Ce tableau récapitule ce qui est programmé par le conseil municipal pour la gestion de l'année qui débute. Articulé en deux parties, il distingue une **section fonctionnement** et une **section investissement**, chacune s'équilibrant entre **dépenses** et **recettes** qui doivent être prévues au mieux. Une petite marge de manœuvre est, si possible, aménagée, avec une ligne intitulée *Dépenses imprévues de fonctionnement*. Par ailleurs, des ajustements sont toujours possibles en cours d'année, en cas de nécessité, sur simple délibération du conseil municipal. De même, si le *Budget primitif* est établi obligatoirement avant le 31 mars, il peut toujours être décidé un ou plusieurs *budgets supplémentaires* pour le compléter.

A Drom, les recettes de fonctionnement proviennent principalement de la fiscalité locale et des dotations reçues de l'Etat. La section investissement est alimentée par un virement reçu de la section de fonctionnement et, suivant les options prises par le conseil municipal, par des emprunts sollicités auprès d'organismes financiers. Certains investissements peuvent aussi être aidés par des subventions. Enfin, en fonction des opérations réellement réalisées l'année

précédente, chaque section peut enregistrer le report d'un excédent ou d'un déficit.

Enfin, une fois l'année écoulée, la comptabilité exacte est constatée dans le **compte administratif**. Cet état n'a jamais été présenté dans le Dromadaire. Il devrait désormais faire l'objet d'une information sous forme d'un *Communiqué de la Mairie*, dès qu'il sera établi.

Le budget principal concerne la gestion courante. Une collectivité peut aussi gérer un ou plusieurs budgets annexes liés à la gestion d'activités précises. A Drom, un budget *assainissement* fonctionne ainsi depuis mars 1998. Comme en 2001, les deux sont présentés . . . mais, cette année, ils sont en Francs et en Euros !



BUDGET ASSAINISSEMENT 2001

DEPENSES			RECETTES		
	FRF	€		FRF	€
Exploitation			Exploitation		
002 Déficit reporté	11 046	1 684			
006 Autofinancement complémentaire	731 575	111 528	70 Prestation de services (redevance)	160 000	24 392
010 Achats	5 000	762			
65 Charges de gestion courante	55 000	8 384	74 Subventions d'exploitation	731 575	111 528
66 Charges financières	90 000	13 720	77 Produits exceptionnels	1 046	159
TOTAL	892 621	136 079	TOTAL	892 621	136 079
Investissement					
001 Déficit reporté	245 660	37 451	005 Autofinancement complémentaire (section fonctionnement)	731 575	111 528
16 Emprunts et dettes	65 000	9 909			
23 Immobilisations en cours	2 254 315	343 668	10 Apports, dotations et réserves	1 833 400	279 500
TOTAL	2 564 975	391 028	TOTAL	2 564 975	391 028

BUDGET PRINCIPAL 2001

DEPENSES

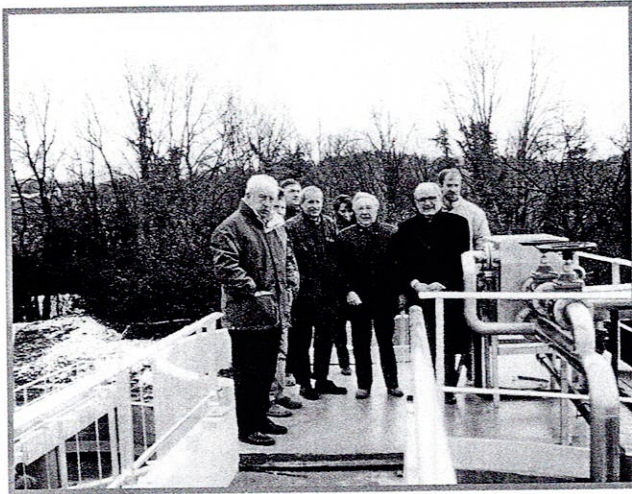
		FRF	€
F O N C T I O N N E M E N T	011 Charges à caractère général Eau, électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments, réseaux et forêts, assurances, fêtes et cérémonies, documentation, affranchissements, télécommunications, impôts et taxes, fournitures scolaires.	346 800	52 870
	012 Charges de personnel et frais assimilés	96 900	14 772
	014 Atténuation de produits Reversement CCTER	19 068	2 907
	022 Dépenses imprévues	25 964	3 958
	023 Virement à la section d'investissement <i>(part de l'excédent de fonctionnement reporté en investissement)</i>	250 000	38 112
	65 Autres charges de gestion courante Dont : Déficit budget assainissement (731 575) Indemnités maire et adjoints (68 000) Participation école Jasseron (7 000) Subventions (11 335), C.C.A.S (4 500)	883 258	134 652
	66 Charges financières Intérêt des emprunts	600	91
	67 Charges exceptionnelles	24 100	3 674
	Dépenses de l'exercice	1 646 690	251 036
	TOTAL DEPENSES	1 646 690	251 036
I N V E S T I S S E M E N T	001 Déficit reporté		
	16 Remboursement de dépôts et cautionnements reçus	2 000	305
	20 Immobilisations incorporelles (logiciel)	10 500	1 600
	21 Immobilisations corporelles Mobilier mairie, réseau électrique, matériel électrique et Salle des Fêtes	200 000	30 490
	22 Immobilisations reçues en affectation (ordinateur)	15 000	2 287
	23 Immobilisations en cours Bâtiment (mairie)	64 800	9 879
	TOTAL DEPENSES	292 300	44 561



RECETTES

		FRF	€
F O N C T I O N N E M E N T	70 Produits des services du domaine et ventes diverses Ventes de bois, concessions cimetière	17 000	2592
	73 Impôts et taxes Dont contributions directes (157 960), pylônes électriques (28 884), droits de mutation (44 621)	231 635	35 312
	74 Dotations, subventions, participations Dotations de l'Etat, participation autres collectivités, dotation élus locaux.	237 484	36 204
	75 Autres produits de gestion courante Location immeubles	26 000	3 964
	76 Produits financiers	20	3
	Recettes de l'exercice	512 139	78 075
	002 Excédent antérieur reporté Excédent de fonctionnement reporté de 2000 sur 2001	1 134 551	172 961
TOTAL RECETTES	1 646 690	251 036	
I N V E S T I S S E M E N T	001 Solde investissement reporté (excédent 2000)	40 300	6 144
	10 Dotations, fonds divers et réserves Fonds de compensation de la TVA, excédents de fonctionnement capitalisés		
	13 Subvention d'investissement Subvention du syndicat d'électricité pour l'éclairage public		
	16 Dépôts et cautionnements reçus	2 000	305
	021 Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	250 000	38 112
	TOTAL RECETTES	292 300	44 561

ASSAINISSEMENT



Depuis le lancement du projet, le 29 septembre 1995, puis le début des travaux, le 21 février 2000, la première tranche du chantier de l'assainissement collectif a finalement été opérationnelle au printemps 2001.

En effet, le 28 février, une visite de chantier par tous les acteurs de cette réalisation (conseil municipal, entreprises, maître d'œuvre, représentants du conseil général) tenait lieu d'inauguration officielle, mais c'est le **19 avril** que la station d'épuration a été mise en service ; depuis, les usagers se raccordent progressivement au réseau.

Après les conditions financières de ce service, présentées en 2001 par le *Dromadaire*, examinons, cette année, les principes techniques de ces installations.

Chaque habitation concernée dispose d'un **tabouret** de raccordement en limite de propriété, relié à un **collecteur** sous la voie publique (sauf pour 4 usagers qui se sont entendus pour réaliser une antenne commune sous domaine privé). Sur 1 500 mètres linéaires, plusieurs antennes récupèrent ainsi les eaux usées depuis dix terminaisons différentes et les apportent, par gravitation, à un **poste de refoulement** situé derrière la fromagerie.

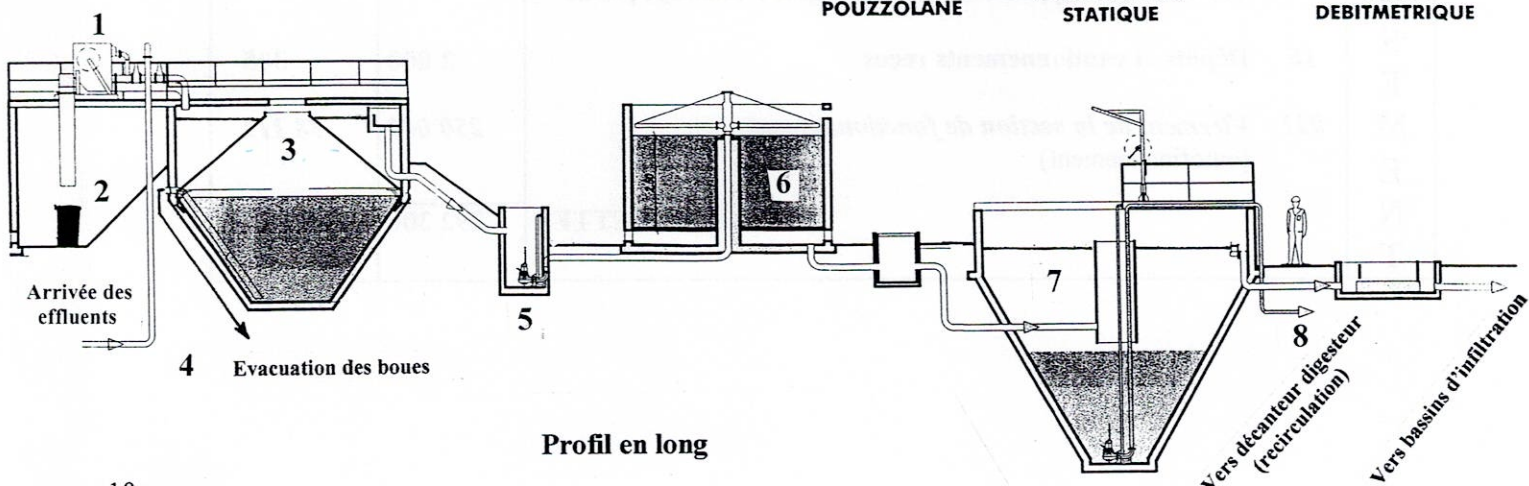
Dans ce puits, 2 pompes se relaient ensuite pour envoyer les effluents, par une **conduite** de 700 mètres, vers la **station d'épuration sur les Mollards**.

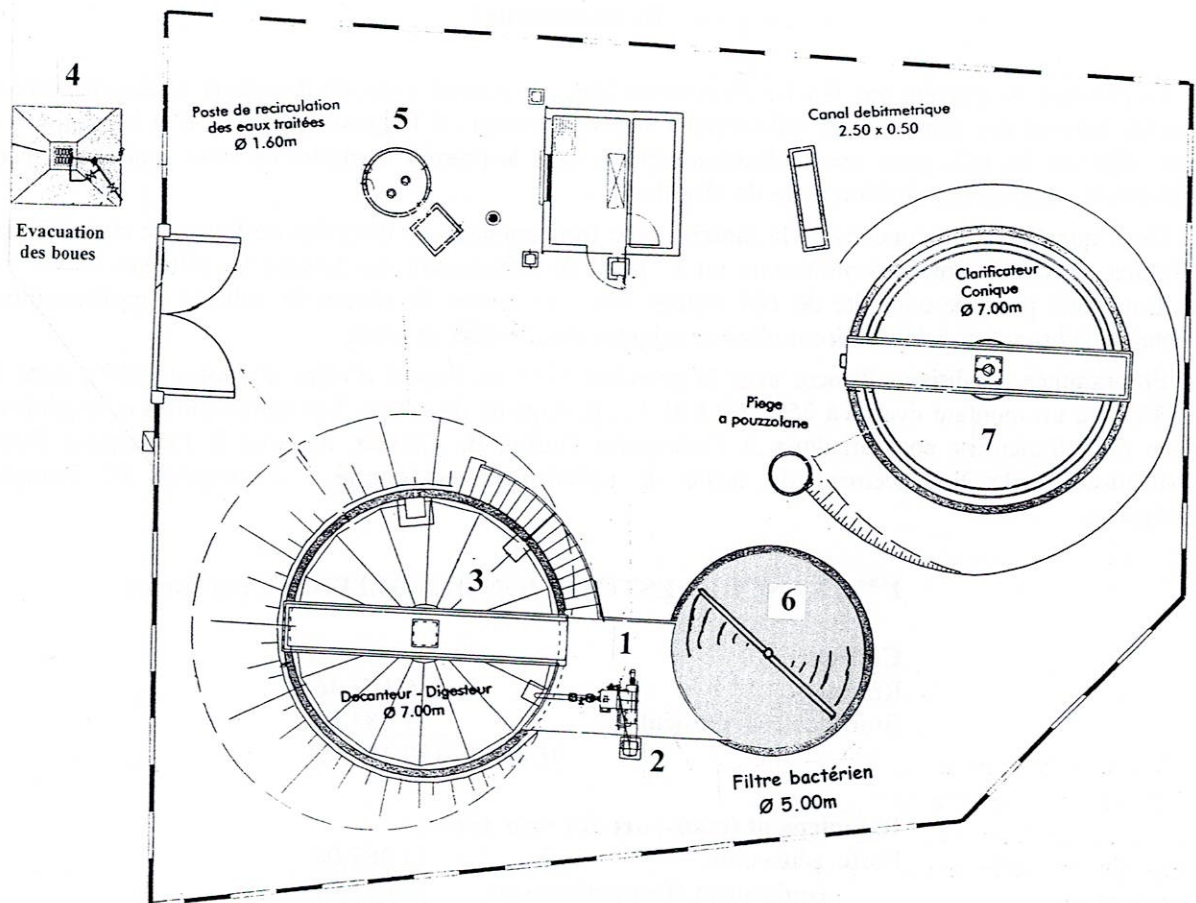
Là, un **tamis rotatif (1)** élimine les éléments solides indésirables qui sont compactés, puis ensachés dans un **conteneur (2)**. Les effluents sont alors recueillis dans un **décanteur digesteur (3)**, vaste réservoir au fond duquel les boues se déposent ; elles seront pompées régulièrement par un camion ou un tracteur pour être traitées séparément (par le système apparent à l'extérieur de l'enceinte de la station : 4).

Les eaux de surface, les plus claires, s'écoulent dans un **puits (5)** pour être refoulées vers un **filtre bactérien (6)**, constitué d'une masse de pouzzolane (roche volcanique) sur un caillebotis en béton. Là, des micro-organismes s'activent pour dépolluer l'eau qui s'écoule ensuite dans un **clarificateur statique (7)**. Au fond de ce dernier, une pompe renvoie (8) les boues décantées vers le décanteur-digesteur pour y être stockées, une autre renvoie l'eau de la surface vers le puits pour une recirculation à partir du filtre bactérien. A la surface, l'eau traitée s'écoule vers les **deux bassins d'infiltration** pour retourner dans le milieu naturel.

DECANTEUR-DIGESTEUR

Tamis rotatif





Après de nécessaires réglages et ajustements de mise en route, notre station présente un fonctionnement tout à fait satisfaisant et les effluents traités sont conformes aux normes de rejet requises. Des analyses sont effectuées régulièrement et des visites de contrôle sont réalisées par le **SATESE**, Service d'Aide Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration du Conseil Général de l'Ain.

Divers indices, régulièrement vérifiés, permettent aux responsables de déceler des anomalies de fonctionnement ; le cas échéant, les problèmes sont résolus localement dans les meilleurs délais.

Il peut être utile de préciser que le témoin rouge sur l'armoire électrique du poste de refoulement sert à signaler un défaut d'alimentation (coupure de courant suite à surtension, par exemple) ; il convient alors de prévenir le responsable (Alex Genin ou Yves Guillemot) mais la capacité du puits lui autorise plusieurs heures d'autonomie.

Par contre, dans le local technique de la station, un voyant lumineux est constamment allumé, signe d'un bon fonctionnement : il n'y a, là, pas lieu de s'inquiéter quand ce bâtiment semble éclairé, la nuit.

**STATION D'EPURATION
COMMUNE DE DROM**

CONCEPTION et REALISATION

sade		Agence Régionale de LYON Centre de Travaux de Montagny
-------------	---	---

Maitrise d'oeuvre : D.D.A. de la L'AIN

FINANCEMENT : COMMUNE de DROM
AGENCE DE L'EAU
CONSEIL GENERAL

Et maintenant ?

Le chantier ne s'arrête pas là ! Le 26 octobre 2001, le conseil a décidé d'engager la deuxième tranche et aussitôt adressé des demandes de subventions au Département, à l'Agence de l'Eau et à la Région ; elle est donc déjà sur les rails pour une réalisation espérée dans le premier semestre de cette année (les accords de subventions déterminant le démarrage du chantier).

Deux quartiers sont concernés : la **mairie**, avec trois antennes en direction de Ramasse et des Conches, et **l'Enclos**, avec trois antennes alimentant un 2nd poste de refoulement qui dirigera les effluents vers le poste de la fromagerie par une conduite de 160 mètres. Sur 775 mètres de réseau de collecte supplémentaires, une trentaine de branchements viendront alors se rajouter aux 45 déjà en place.

Programmée conditionnellement avec la première (lors de l'appel d'offre d'octobre 1999), cette tranche se chiffre à un montant évalué à 259 500 € H.T., partagé en deux lots. Les canalisations et le génie civil du poste de refoulement sont attribués à l'entreprise Pettini, de Cerdon, associée à l'entreprise Brunet, de Château-Gaillard ; l'agencement du poste de refoulement est confié à l'entreprise 01 Pompage, de Savigneux.

2^{ème} TRANCHE : ESTIMATION DES DEPENSES (en €uros)

Collecte :

Réseau	136 167,46
Branchements particuliers	<u>51 283,86</u>
H.T.	187 451,32

Refoulement (transport des eaux usées) :

Poste génie civil	13 263,07
équipement électromécanique	15 031,47
Conduite de refoulement	<u>12 378,85</u>
H.T.	40 673,39

Divers

Maîtrise d'œuvre	13 720,41
Coordination, contrôle des réseaux	6 860,21
Imprévus et divers	<u>10 794,67</u>
HT	31 375,29

L'ensemble H.T. 259 500,00

T.V.A. 50 862,00

TOTAL T.T.C. 310 362,00

FINANCEMENT

Total subventions éventuelles	169 180,00
Récupération de T.V.A.	48 053,00
Part communale H.T.	93 129,00

Total règlement 310 362,00

Rien ne se perd !

Savez-vous comment a été mise en eau la station avant sa mise en service ? . . . tout simplement en pompant les eaux d'inondations du lavoir ! Sans doute un clin d'œil de Dame Nature qui a tenu à apporter ainsi sa contribution à notre œuvre, destinée à la respecter mieux à l'avenir. Après des siècles d'une cohabitation mouvementée, comment prouver mieux qu'homme et eau se complètent harmonieusement à Drom ?

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Annoncée depuis plusieurs années déjà par *le Dromadaire*, une opération a enfin été menée à terme : le renforcement du réseau électrique. En effet, le transformateur du centre du village n'était plus adapté à la demande en énergie ; de plus, il devenait nécessaire d'alimenter en électricité la nouvelle station d'épuration. Il a donc été procédé à une réorganisation de la distribution sur l'ensemble de la commune, en renforçant les postes de l'Enclos et du village, et en rajoutant un troisième poste au Rosset. D'importantes modifications sont intervenues dans les lignes du village, au départ du nouveau transformateur ; il a alors été décidé de profiter de cette opération pour supprimer tous les réseaux aériens au profit de lignes enterrées, dans le cadre d'une opération coordonnée orchestrée par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain.

Parallèlement, de nouveaux candélabres ont été installés pour moderniser l'éclairage public en le rendant plus agréable à l'œil. Quand leur état le permettait, les

points lumineux déposés ont été récupérés pour être réinstallés en remplacement d'équipements devenus vétustes. Le périmètre arrêté pour ces nouveaux équipements a été déterminé en fonction d'une certaine cohérence de travaux, d'impératifs techniques... et des possibilités financières de la commune !

En effet, ce chantier très onéreux n'a pu être concevable que grâce à la participation du Syndicat, dont les aides en matière d'esthétique (enfouissement) sont plus importantes dès lors que ce choix est coordonné avec des travaux nécessaires (renforcement de réseau, par exemple, ou assainissement). Ainsi, l'ensemble de l'opération se monte approximativement à 182 000 €, dont « seulement » 39 484 pour la commune.

A ce jour, l'arrivée de la moyenne tension au poste du village reste à terminer, avec la démolition de l'ancien poste-tour. Le retard enregistré ici est dû à une modification technique décidée en dernière minute. Mais

il est peut-être plus sage qu'un chantier soit suspendu quelques semaines quand il concerne une installation destinée à meubler notre paysage pour plusieurs décennies. A titre d'information, les opérations sur les transformateurs sont chiffrées à 45 700 € (l'Enclos), 137 200 € (village) et 86 900 € (Rosset), totalement pris en charge par le syndicat.

Dans ce domaine, une nouvelle opportunité s'offre à Drom avec la réalisation, en 2002, de la deuxième tranche du réseau d'assainissement collectif. Dès le printemps, des études ont été demandées pour l'enfouissement des réseaux aériens dans les deux secteurs concernés par cette deuxième tranche. Mais, malgré un fort taux de subvention, le montant restant à la charge de la commune risque, là, d'être encore très dissuasif. Dans ses prochaines séances, lors de l'établissement du budget, le conseil aura alors à se prononcer sur la continuation de cette opération et dans quelles limites.

SUR LES PAS DE HECTOR CAILLAT ...

Le sentier karstique « *Sur les Chemins de l'Eau* » est opérationnel depuis bientôt 2 ans et l'instituteur de Drom a fait des émules. Cent ans après les écrits de Hector Caillat, des visites sont organisées pour des groupes scolaires dans le Val de Drom. Ces animations, qui ont pour thème la découverte du milieu karstique et l'éducation à l'environnement, utilisent comme outil pédagogique le sentier de Drom et un livret pour permettre à chaque enfant d'exploiter au mieux sa journée. Une dizaine de visites ont ainsi été organisées en 2001, dont la moitié dans le cadre du Contrat de Rivière du Suran qui participe au financement de cette opération ; les autres concernaient des écoles du Revermont et de Bourg. Plusieurs partenaires sont impliqués, qui se chargent de l'organisation de ces sorties et en assurent l'encadrement avec deux animateurs qualifiés : l'Association Touristique du Revermont (aujourd'hui labellisée CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et l'Association de Gestion des Espaces Karstiques avec la Réserve Naturelle de la Grotte de Hautecourt.



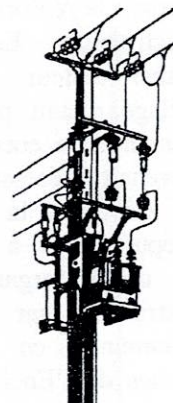
En 2002, une dizaine de sorties sont déjà programmées et une convention devrait être signée avec la commune pour améliorer l'accueil des enfants.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE L'AIN

Créé par arrêté préfectoral du 11 mars 1950, le Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de l'Ain a souhaité s'adapter aux besoins et exigences nouvelles en renégociant avec E.D.F. les contrats de concession de distribution publique d'énergie électrique, mais aussi en proposant à ses adhérents la constitution d'un Système d'Information Géographique Départemental et l'intégration de compétences supplémentaires dans les domaines du gaz et de la communication électronique.

Le S.I.E.A. est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (Président Jean PEPIN), qui regroupe soit de manière individuelle, soit par le biais de Syndicats Primaires d'Electrification, l'ensemble des communes du Département de l'Ain:

La Commune de DROM est intégrée dans le Syndicat de la Vallée du Suran qui regroupe sept communes. Président : Bernard TRIBOULET.



Depuis 1996, les communes peuvent déléguer au Syndicat leurs compétences dans les domaines:

- **De l'électrification** : le renforcement des réseaux, les extensions de réseaux et l'esthétique.
- **De l'éclairage public** : - Extension et modernisation de l'éclairage public, mise en valeur par l'éclairage.
- Patrimoine architectural et entretien des réseaux.
- **Du gaz** : représentation des communes auprès des Pouvoirs Publics, exercice des droits des communes auprès des concessionnaires, passation des contrats de concession et organisation du contrôle.
- **De la communication électronique et la télécommunication:**
 - ◆ propriété, maîtrise d'ouvrage des équipements de communication électronique (zones de télécommunications avancées, centres multimédias, réseaux de vidéo communication, réémetteurs de télévision...)
 - ◆ gestion des services correspondant à ces équipements.
 - ◆ compétences communales et intercommunales concernant les réseaux distribuant par câble des services de radio-diffusion sonore et de télévision.
- **Du système d'information géographique (SIG) :**
 - ◆ Digitalisation du cadastre qui doit permettre à l'ensemble des communes :
 - de consulter leur cadastre sur micro-ordinateur et les renseignements sur les propriétaires,
 - d'acquérir un fond de plan communal et départemental à grande échelle qui servira de support pour les informations à venir.
 - ◆ Aides financières pour l'achat de matériels,
 - ◆ Assistance technique,
 - ◆ Enrichissement du système par développement de base de données homogènes.
 - ◆ Aide à la digitalisation des réseaux.

La Mairie de DROM est équipée du cadastre digitalisé depuis le 22 Novembre 2001.

ELECTIONS

Lors des élections municipales et cantonales, les électeurs de Drom ont participé à 87%, puis 89 % : sur 122 inscrits, 106 votants se sont déplacés pour le 1^{er} tour et 109 pour le 2nd.

Cette année, nous serons appelés deux fois aux urnes : le 21 avril et le 5 mai pour élire le Président de la République, et les 9 et 16 juin pour désigner un député.

BÂTIMENTS

Dès le début du mandat la commission bâtiments s'est réunie.
Après une visite exhaustive des bâtiments communaux (jusqu'au faite du clocher),
celle-ci a mené une réflexion sur la politique à mener en matière de bâtiments.

Dans un premier lieu une analyse de l'existant a permis de constater que :

- ⇒ Les bâtiments communaux certes anciens ont été bien entretenus.
- ⇒ Le locatif communal a permis depuis deux décennies un apport régulier et parfois déterminant aux effectifs de l'école ; de plus, pour la plupart des locataires, cette location a constitué une étape avant une installation définitive dans notre village.
- ⇒ Le projet concernant l'installation de la mairie dans l'appartement de l'école était justifié par une étroitesse des locaux actuels qui ne sont plus adaptés aux évolutions en matière d'ergonomie, de bureautique et d'accueil. Par ailleurs, ce projet prévoyait une Salle de Réunions qui aurait servi non seulement aux réunions du Conseil et de commissions mais aussi pour recevoir des entreprises et des administrations.
- ⇒ L'appartement situé en dessus de la salle des fêtes, vacant depuis de nombreuses années avait déjà fait au cours d'un mandat précédent l'objet d'une étude sommaire par le CAUE.

Fort de ces constats, la commission a dû, ensuite, prendre en compte la situation de l'école qui doit impérativement grossir ses rangs pour survivre.

La commission a donc proposé les orientations suivantes au conseil municipal :

- ⇒ **Louer** de nouveau l'appartement de l'école pour accueillir une nouvelle famille. Cette location a été effective en ce début d'année avec l'arrivée de Michelle Jaillet et sa fille Mathilde à qui nous souhaitons la bienvenue;
- ⇒ **Rénover** la mairie en conservant les locaux actuels ; la cloison séparant la mairie du local de rangement sera abattue et il sera possible d'ouvrir une porte côté Sud afin d'aménager une entrée pour les personnes à mobilité réduite.
- ⇒ **Lancer** une étude sur les utilisations possibles de l'appartement de la salle des fêtes. Deux options avaient été envisagées :
 - Créer des salles de réunions.
 - Réhabiliter l'appartement pour le louer.

La première solution, qui répondait à des besoins réels dans la commune, a cependant été abandonnée ; en effet les contraintes en matière de sécurité sont plus élevées pour ce genre d'utilisation. Il fallait notamment prévoir deux

sorties ; ce qui impliquait d'installer un escalier à l'extérieur. Par ailleurs, le souci du Conseil de maintenir son école a aussi été déterminant dans le choix.

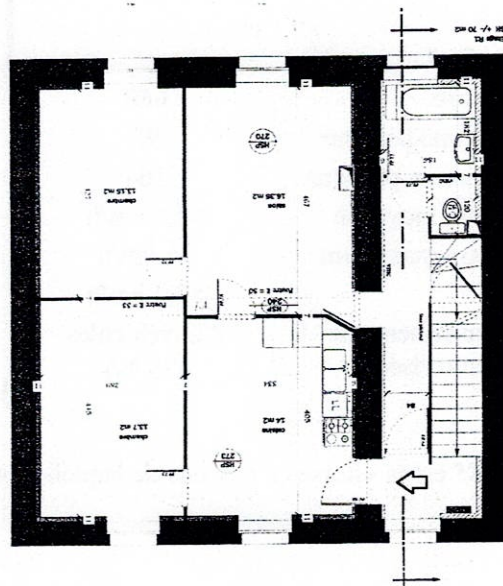
Une étude a été réalisée par le CAL-PACT dans le cadre de l'O.P.A.H. ; les éléments financiers sont les suivants :

Coût de revient TTC	61 760,75 €
dont travaux	53 687,36 €
dont frais maîtrise d'œuvre	6 979,42 €
dont honoraires assistance maîtrise d'ouvrage	1 093,97 €
Recettes	61 760,75 €
Subvention PALULOS	1 295,82 €
Subvention complémentaire Conseil Général	2 591,63 €
Subvention conseil Régional	12 132,36 €
Reste à financer	45 740,94 €

Un loyer d'environ 291 € devrait couvrir les échéances de l'emprunt.

D'autre part la commune a loué la grange et le pré Grandpierre au centre du village. La commune se dote ainsi d'un local supplémentaire dont elle avait grand besoin pour ranger ses matériels divers. Le pré, quant à lui, servira de terrain de jeux pour les enfants voire même de parking pour les grands rendez-vous.

Des travaux sont prévus dans la grange ; la porte sera changée. Les abords seront empierrés et le pré sera nivelé puis ensemencé. Il sera ensuite entretenu régulièrement mettant ainsi en valeur notre centre du village.

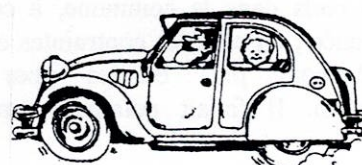


SECURITE ROUTIERE

Elle pourrait s'appeler *la Grande Rue*, ou porter le nom d'un personnage célèbre mais, pour l'instant, il n'en est rien : elle n'est encore répertoriée que sous la dénomination de route départementale N°81 *de Poncin à Drom. Elle*, c'est la voie principale qui traverse notre agglomération, et beaucoup trouvent qu'elle est parfois franchie trop rapidement par les usagers à quatre (ou deux) roues, particulièrement à certaines intersections. Le conseil municipal a donc souhaité étudier les possibilités d'aménagement de cette traversée pour garantir un niveau optimum de sécurité à la population, sans pour autant défigurer le village ou générer des contraintes incompatibles avec les activités locales. Une première rencontre sur le terrain a donc été organisée avec les services de la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement) pour constater les « points noirs ». Des premières idées ont été ébauchées et une étude a été demandée, intégrant l'installation d'un abri pour l'attente du car scolaire. Afin de coller au mieux avec la réalité, une enquête de trafic routier a été réalisée entre le 11 et le 26 septembre 2001. Trois points de comptage ont été installés, chacun pendant 8 à 9 jours consécutifs, analysant la circulation routière sur cet axe. Les services de la D.D.E. pourront alors émettre des propositions d'aménagement, en collaboration avec le C.A.U.E., pour l'amélioration de la sécurité routière dans le village.

	Véhicules Légers	Poids Lourds	Véhicules Légers	Poids Lourds
Entrée Nord				
Nombre	716	51	777	45
Moyenne par jour	106	7	116	7
Maximum par jour	228	10	267	9
Vitesse moyenne	47,1 km/h	43,6 km/h	49,2 km/h	49,6 km/h
Vitesse maximum	95 km/h	65 km/h	85 km/h	75 km/h
V85 *	62 km/h	60,4 km/h	62,7 km/h	60,5 km/h
Dépassement de la vitesse autorisée	338 véhicules (47 %)	20 véhicules (39 %)	401 véhicules (52 %)	20 véhicules (44 %)
Fromagerie				
Nombre	1094	60	1160	41
Moyenne par jour	137	7	144	5
Maximum par jour	190	11	201	8
Vitesse moyenne	28,3 km/h	22,5 km/h	29,4 km/h	35,3 km/h
Vitesse maximum	55 km/h	45 km/h	75 km/h	55 km/h
V85 *	43,3 km/h	37,5 km/h	45,3 km/h	52,3 km/h
Dépassement de la vitesse autorisée	22 véhicules (2 %)	0 véhicule (0 %)	54 véhicules (5 %)	8 véhicules (20 %)
Entrée Sud				
Nombre	660	38	758	36
Moyenne par jour	98	5	112	5
Maximum par jour	164	9	193	10
Vitesse moyenne	44,6 km/h	35,6 km/h	43,6 km/h	37,9 km/h
Vitesse maximum	75 km/h	55 km/h	75 km/h	65 km/h
V85 *	57,2 km/h	45,7 km/h	56,7 km/h	48 km/h
Dépassement de la vitesse autorisée	223 véhicules (35 %)	1 véhicule (3 %)	252 véhicules (33 %)	3 véhicules (8 %)

*: la V85 est la vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des véhicules



OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Le cœur du village vient de connaître un chantier d'une envergure inhabituelle. Le projet grandiose de l'assainissement collectif a enfin vu le jour . . . du moins en partie. La première tranche du réseau de collecte vient ainsi d'être installée dans les profondeurs de nos chaussées. En même temps ont aussi été enfouis les fils des différents réseaux aériens : électricité, téléphone et éclairage public.

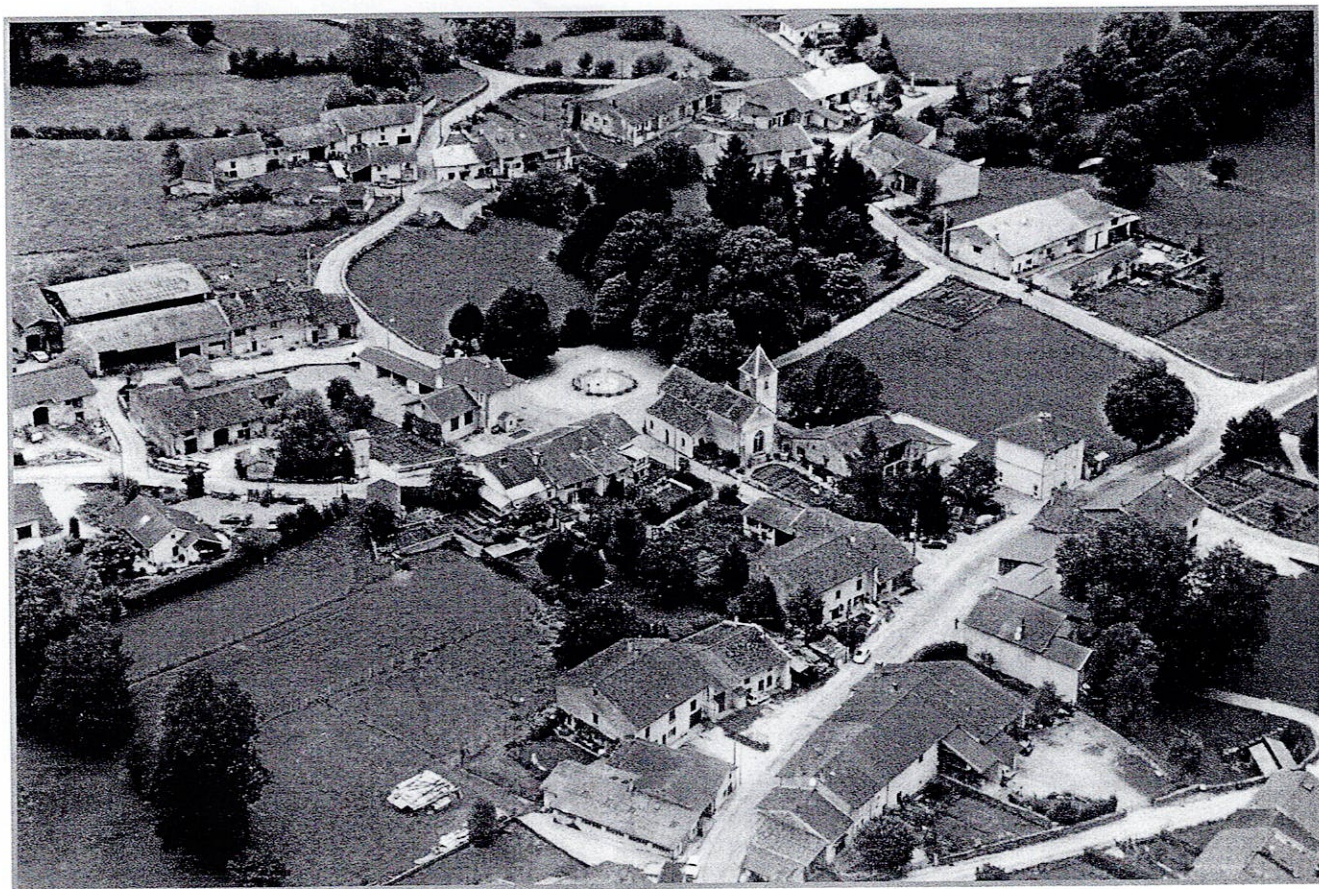
D'autres aménagements, souhaitables, deviennent désormais envisageables dans l'organisation des espaces publics et leur esthétique. Par ailleurs, notre village est traversé par une route qui, si elle n'est pas classée à grande circulation, connaît quand même un trafic non négligeable qui génère quelques craintes en matière de sécurité.

La commission *Urbanisme-Aménagement-Environnement local* a donc entamé une réflexion sur ce sujet pour définir les besoins, les contraintes et les possibilités, et proposer au conseil municipal les projets d'aménagement des années à venir. Afin de bien organiser cette démarche, la nouvelle équipe municipale a

souhaité se doter d'un outil d'aide pour ses décisions des prochaines années. Pour ce faire, elle s'est adjoint les services du C.A.U.E. de l'Ain (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), à qui une étude a été confiée pour l'aménagement du cœur du village.

Un périmètre a donc été déterminé, et un cahier des charges défini par les élus avec l'architecte-conseiller chargé de l'étude. Dans une première phase, plusieurs rencontres sont programmées entre la commission et le C.A.U.E. pour coordonner le travail des professionnels avec les aspirations des élus. Puis, en fonction des besoins, une convention d'accompagnement pourra compléter cette première mission.

Entre temps, le conseil municipal se prononcera sur l'opportunité des réalisations et leur ordre de mise en œuvre, éventuellement en consultant auparavant la population si des modifications importantes étaient envisagées. Mais, pour l'instant, la commission chargée de ce travail nous indique que le dossier avance mais qu'il est encore trop tôt pour en dévoiler les premières esquisses !



A LA « C.C.T.E.R. » (Communauté De Communes De Treffort-En-Revermont)

Avec les élections municipales, la mise en place et l'organisation des nouvelles équipes, la Communauté de Communes a aussi vu son **Conseil Communautaire** renouvelé : sur ses **22 délégués** siègent 9 nouveaux membres, et 4 communes sur les 12 ont changé de maire.

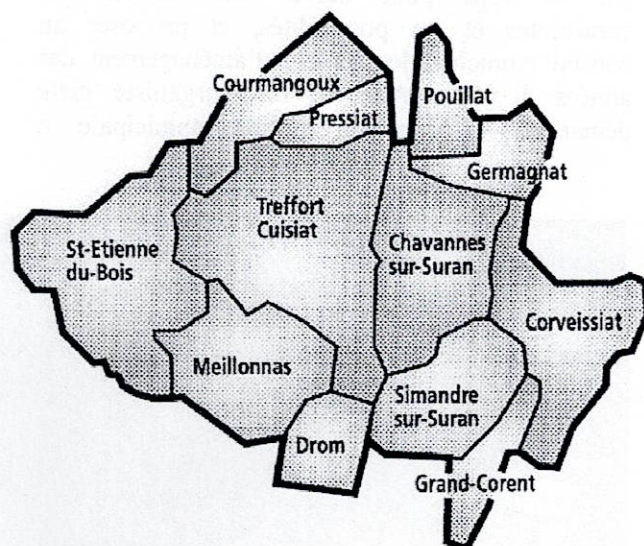
Le **Bureau**, qui se réunit tous les mois, est actuellement composé de **six personnes** ; chaque secteur de notre territoire (Bresse-côtière et vallée du Suran) y est représenté par trois membres dont un vice-président. **Pierre PERDRIX** (maire de Treffort-Cuisiat) en est le président, Marcel PEPIN (maire adjoint de Saint-Etienne-du-Bois) et Jackie BALLET (maire de Corveissiat) sont respectivement 1^{er} et 2^{ème} vice-présidents. Les autres membres sont Monique BERTRAND (maire de Chavannes-sur-Suran), René AMSELLEM (maire de Pressiat) et Daniel BROCHIER (maire de Drom).

L'**assemblée des maires** se rencontre environ une fois par mois pour définir les orientations fondamentales de la communauté.

Sept commissions sont organisées où presque **90 personnes** de tout le territoire se partagent le travail : voirie, environnement/assainissement, développement économique, culture et loisirs, tourisme, sport et action sociale, communication et collège. A Drom, plus de la moitié du Conseil Municipal représente notre collectivité avec 6 de ses membres qui oeuvrent régulièrement dans ces instances ; trois autres sont suppléants en cas de besoin.

Les bureaux de la communauté sont installés à côté de ceux de la mairie de Treffort-Cuisiat, dans le même bâtiment. La « C.C.T.E.R. » emploie **un agent de développement**, Thierry Rollet, et **une chargée de mission pour l'environnement**, Irène Weulersse, tous les deux au service des communes, **une intervenante musicale**, Aline Joannon, qui travaille dans toutes les écoles du territoire, et **une secrétaire** ; ce dernier poste est actuellement occupé par Jocelyne Janin, en attendant l'arrivée de Sylvie Defoort.

De nouvelles compétences viennent d'être transférées à la communauté comme, dans le domaine de l'assainissement, les études de schémas directeurs et le suivi des installations individuelles. Ainsi, le plan de zonage qui sera obligatoire d'ici 2005 pourra être réalisé grâce à ses services.



Compétences de la Communauté de Communes (Titres de chapitres)

- I Aménagement de l'espace
- II Développement économique
- III Création, aménagement, entretien de la voirie communale
- IV Protection et mise en valeur de l'environnement
- V Equipements sportifs, d'enseignement, sociaux et culturels
- VI Politique du logement
- VII Assainissement
- VIII Services aux communes

COLLECTE DANS LES P.A.V.

LES COUTS

- ☞ une tonne d'ordures ménagères ramassées en porte à porte revient à **129 €** (845 F.)
- ☞ une tonne de déchets enlevés aux déchetteries revient à **56 €** (370 F.);
- ☞ une tonne enlevée au Point d'Apport Volontaire revient seulement à **21 €** (141 F.)

... PLUS ON TRIE LES DECHETS, PLUS ON MINIMISE LE COUT DE LEUR COLLECTE

LE TRI

Voici les déchets qui sont à mettre dans les colonnes du point d'apport volontaire

VERRE

- ◆ Bouteilles
- ◆ Bocaux Sans les bouchons
- ◆ Pots en verre et couvercles

EMBALLAGES

PLASTIQUES :

- ◆ Bouteilles en plastique (sauf bouteilles d'huile et de produits toxiques)
- ◆ Flacons en plastique
- ◆ Cubitainers

METAL :

- ◆ Bouteilles de sirop
- ◆ Aérosols
- ◆ Boîtes de conserve
- ◆ Canettes
- ◆ Barquettes en aluminium

CARTONS :

- ◆ Cartonnettes (suremballages de yahourts, boîtes de céréales...)
- ◆ Briques alimentaires
- ◆ Boîtes de thé et de biscuits

PAPIER

- ◆ Journaux
- ◆ Magazines
- ◆ Prospectus
- ◆ Papiers de bureau

Consignes pour les PAV (erreurs fréquemment observées) :

- Ne pas mettre de sacs plastiques dans les colonnes
- Les gros cartons ondulés se mettent en déchetteries et non dans la colonne emballages
- La colonne journaux-magazines ne reçoit que des journaux, magazines, prospectus et papiers de bureaux. Les cartonnettes (emballages de biscuits et dentifrice, barils de lessive, cavaliers de yaourts...) sont à mettre dans la colonne emballages.
- La vaisselle ne doit pas être mise dans la colonne à verre mais dans la benne tout venant des déchetteries,
- En ce qui concerne le plastique : seuls les bouteilles et flacons en plastique peuvent être déposés dans la colonne emballages. Les pots de yaourts, de crème, de fromage blanc, les pots de fleurs, le polystyrène, les sacs plastiques, les barquettes plastiques... sont à déposer dans la poubelle habituelle

LA COLLECTE A DROM EN 2001

(De janvier à novembre)

Verre : 1 550 kg

Emballages : 3 160 kg

Journaux – magazines : 1 tonne

REORGANISATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE

Depuis quelques temps déjà, dans votre commune, comme dans les autres communes du canton, vous découvrez des Gendarmes que vous n'aviez pas l'habitude de rencontrer auparavant. En effet, traditionnellement, à chaque canton était attachée une Brigade de Gendarmerie. Or, depuis le début 2001, une nouvelle organisation du service, appelée **sectorisation**, a été mise en place.

Cette sectorisation consiste à associer plusieurs Brigades, afin d'obtenir des effectifs plus importants et, donc, d'accroître l'efficacité des interventions et de la surveillance, aussi bien de jour que de nuit, en renforçant la présence des Gendarmes sur le terrain.

C'est ainsi que les Brigades de CEYZERAT, TREFFORT et COLIGNY ont été associées afin de former le secteur REVERMONT.

Parallèlement à cette réorganisation, les nouvelles

méthodes de travail déjà instituées et expérimentées avec succès, toujours dans le but d'optimiser les interventions et l'efficacité opérationnelle, ont été améliorées. Il s'agit principalement du renforcement du **Centre Opérationnel de la Gendarmerie (C.O.G.)**, implanté à BOURG EN BRESSE.

Dans la pratique, de jour, la différence ne sera guère sensible pour les habitants de chaque canton. Les Brigades conservent prioritairement leur secteur de surveillance. Cependant, en cas d'intervention urgente, les Gendarmes pourront être renforcés ou suppléés par des militaires des autres Brigades du secteur Revermont.

De nuit, les interventions sont activées par le C.O.G.. Ce service reçoit et gère les appels. C'est lui qui décide, en fonction du lieu, des effectifs déjà engagés et de certains autres critères ponctuels, de l'engagement de l'unité ou de la

patrouille qui sera la mieux positionnée pour intervenir dans les délais les plus brefs.

Enfin, l'augmentation des effectifs ainsi dégagés par la sectorisation permet d'augmenter très sensiblement le nombre de patrouilles de surveillance de nuit sur le secteur.

Voilà les raisons pour lesquelles vous découvrez de nouveaux visages qui, bientôt, vous deviendront familiers.

Adjudant Chef THARREAU
Commandant la brigade
de Ceyzériat



AMELIORATION DE L'HABITAT

L'O.P.A.H. du Revermont (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) vient de se terminer avec l'année 2001. Un pré-bilan peut déjà être établi au niveau de notre commune.

Du côté des **propriétaires occupants**, 18 ont pris contact avec le CAL PACT pour des demandes de renseignements concernant le financement du projet d'amélioration de leur résidence principale. **9 projets** ont pu être financés par la Prime à l'Amélioration de l'Habitat, parfois complétée d'aides des différentes caisses de retraite. Ces projets représentent un **coût global de travaux de 37 450 € T.T.C.** ; aidés par **11 967 € de subventions** attribuées.

Les **propriétaires bailleurs** ont été 4 à se manifester et 2 dossiers ont été déposés pour la réhabilitation ou l'amélioration de **2 logements locatifs**. Le montant total des travaux prévus pour les logements financés est de **159 036 € H.T.**, et les subventions de l'A.N.A.H. s'élèvent à **8 956 €** pour le premier dossier, le second étant encore en cours d'instruction.

De plus, la **commune** a aussi engagé la réhabilitation d'un **logement locatif** pour un montant de travaux de **53 687 €**, aidés par **16 020 €** de subventions.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Au cours de l'année 2001, une **simplification des démarches administratives** a été mise en œuvre.

Les justificatifs de domicile sont supprimés : vous n'avez plus à en fournir ; il suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui vous le demande, **sauf pour** :

- * l'obtention d'une Carte Nationale d'Identité sécurisée ou d'un Passeport,
- * l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil,
- * l'inscription sur les listes électorales,
- * l'inscription scolaire et universitaire.

Les fiches d'Etat Civil sont supprimées : pour justifier de votre Etat Civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre Carte Nationale d'Identité ou de votre Passeport.

La certification conforme de copies de documents est supprimée : pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française, vous n'avez plus à faire certifier conformes vos photocopies de document. Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original. En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.

Maintenant, pour l'ensemble de vos démarches administratives, vous pouvez utiliser les **formulaires disponibles** sur le site Internet www.service-public.fr : aucune administration ne peut les refuser, sauf mention contraire explicite sur le formulaire.

Ce site interministériel vise à satisfaire les besoins des usagers et simplifier leurs rapports avec l'administration. Il offre des services pratiques, informe et oriente, propose des accès simplifiés à l'information et permet même à l'usager de poser directement sa question à l'administration par le biais d'une messagerie.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le **C.A.U.E.** de l'Ain est un partenaire précieux pour les collectivités, mais il intervient aussi auprès des particuliers qui trouvent un conseil **gratuit** à la Maison de l'Habitat où sont aussi localisés l'**A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement) et le **CODAL** (Comité Départemental d'Aide au Logement).

Le C.A.U.E. de l'Ain a une longue pratique du conseil aux particuliers. Les conseils sont donnés sur le terrain, sur le lieu même du projet. Les architectes-conseillers du C.A.U.E. se déplacent dans leur secteur pour ces rencontres et ce dialogue avec les particuliers. **En Revermont, solliciter leur avis est une démarche pertinente et vivement recommandée pour que tout projet envisagé puisse être réalisé dans l'esprit de la Charte du Revermont.** Olivier Curt est ainsi notre interlocuteur pour Drom.

Un Centre de Documentation est aussi ouvert au public ; il propose plus de 3 500 ouvrages et 70 revues. Une « matériauthèque » présente de nombreux produits du bâtiment et environ 40 000 diapositives, prises dans le département, sont également disponibles. Des dossiers sont constitués sur divers sujets et une documentaliste est à la disposition du public pour le guider dans sa recherche ; il sera aussi bientôt possible de consulter ce centre via Internet



C.A.U.E. de l'Ain
34, rue Général Delestraint

E-mail : contact@caue-ain.com
Site Internet : www.caue-ain.com

01000 BOURG EN BRESSE

SALLE DES FETES

Notre salle des fêtes est devenue un lieu de convivialité assez prisé des familles et associations de DROM. Sa notoriété dépasse les limites de notre commune, grâce au "bouche à oreille", étant donné qu'elle est aussi utilisée par des particuliers, des associations, des entreprises et des syndicats extra communaux.

Idéale pour des rassemblements de moyennes importances, elle sait se montrer à la hauteur grâce à la multiplicité de ses équipements.

Son utilisation est polyvalente, fêtes de familles, réunions, rassemblements festifs, séances de gymnastique, après-midi détente pour l'école, expositions, vins d'honneur, élections, mariages, etc...

Quelques travaux d'entretien sont et seront réalisés pour pouvoir maintenir la salle des fêtes dans un état fonctionnel et sécuritaire de qualité.

Le mardi 24 avril 2001 a eu lieu la visite de la Sous-Commission Départementale de la Sécurité contre les Risques d'Incendie et de Panique dans les Etablissements recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur. Suite à cette visite périodique, la sous-commission de sécurité a émis un avis favorable au fonctionnement de cet établissement.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ce début de siècle aura connu des changements à la bibliothèque avec trois départs en retraite pour Andrée Berrucas, Paulette Carrier et Denise Jacquemet, et une augmentation des effectifs de 33 %. En effet, désormais, ce sont Liliane Blondeau, Jacqueline Chevillard, Monique Didierlaurent et Marie-Thérèse Genin qui assurent la pérennité de ce service. Les horaires d'accueil ont aussi été augmentés de 50 % puisque la bibliothèque est maintenant ouverte de 17 H 00 à 18 H 30 tous les lundis.

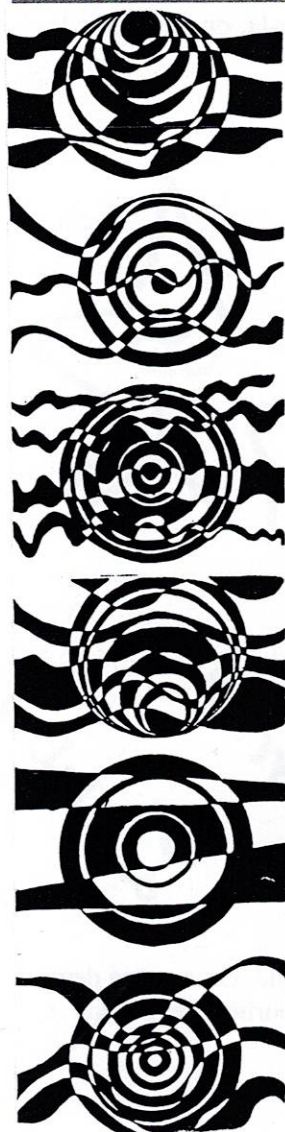
Vingt-sept personnes sont actuellement inscrites et ont effectué 194 emprunts sur l'année 2001, totalisant 368 livres. La bibliothèque est alimentée gratuitement par la B.D.P. (bibliothèque départementale de prêt) qui laisse ici environ 350 documents, régulièrement renouvelés, en plus de la centaine d'ouvrages propres à Drom.

Depuis quelques semaines, de nouveaux types de documents sont disponibles puisque l'on peut maintenant venir emprunter des CD-Rom ainsi que la cassette vidéo de la Communauté de Communes. Par ailleurs, la B.D.P. peut aussi répondre à des demandes spécifiques.

Alors, si vous n'êtes jamais venu à la bibliothèque de Drom, n'hésitez plus : elle est ouverte à tous, propose de la lecture pour tous les goûts . . . et l'inscription est gratuite !



LES ENFANTS DE L'ÉCOLE RACONTENT ET DESSINENT



Cette année encore, nous avons suivi plusieurs fils conducteurs.

D'abord on a fait un travail énorme en musique, pour préparer les concerts avec les Percussions de Treffort. Rappelez-vous...on vous en avait déjà parlé dans le Dromadaire précédent. On a interprété une création d'Alain Goudard à partir d'objets voués à la déchetterie. Etre sur scène avec les Percussions de Treffort et des ados de l'Atelier Création de Coligny, ce fut un moment riche en émotion.

Pour 2002, on continue sur notre lancée... On va à l'école de Jasseron chaque jeudi. Là, la maîtresse prépare un concert-spectacle avec tous les élèves de CE2-CM1-CM2, pendant que les plus petits travaillent sur le thème du cirque.

Alors notez bien la date: **Samedi 23 mars après-midi**, salle des Fêtes de Jasseron.

Au menu : batucada, percussions corporelles, jeux de bâtons, jonglage,...plus une partition qu'Alain Goudard a écrite tout spécialement pour l'occasion.



En sortant de l'école nous avons rencontré un grand chemin de fer qui nous a emmenés tout autour de la Terre *dans un wagon doré*

Jacques Prévert.

Pendant plusieurs semaines, on a fait des recherches sur Jacques Prévert : poésies, collages, peintures... Et on a participé au concours proposé par le Salon du Livre, à Châtillon-sur-Chalaronne : construire en 3D un objet de l'univers de Prévert.

Alex nous a, à nouveau, donné un sérieux coup de main dans la fabrication d'une grosse terre bien ronde. Pour finir, notre création était si inattendue qu'on a gagné le prix de l'idée !

Par ailleurs, nous avons passé une journée avec une illustratrice de livres pour enfants, Caroline Palayer. C'était extraordinaire de voir comment elle travaille. On avait inventé une petite histoire amusante «Les 6 et l'institut aphone », et Caroline l'a illustrée sous nos yeux émerveillés.



Début septembre, nous sommes allés à vélo à Ramasse, chez Daniel, un éleveur de chèvres qui a toutes sortes d'animaux : poules, dindons, cochons, chevaux, ânes... C'est surtout l'ânon qui nous a intéressés, parce que c'était un bébé de deux jours.

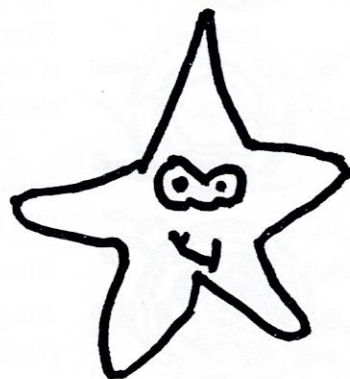
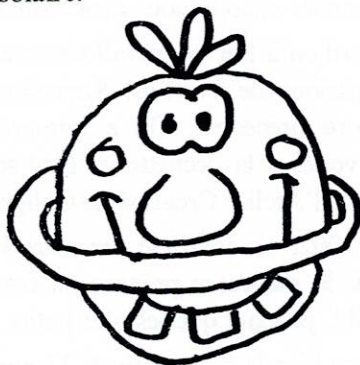
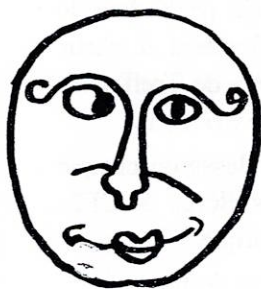
L'ânon.

Je suis né samedi. J'ai deux jours. Je suis dans un pré avec ma maman et des chèvres. J'ai encore bien mal au cou, là où vilain cheval m'a attrapé et m'a jeté en l'air à ma naissance. Heureusement, le deuxième jour de ma courte vie, des enfants sont venus me voir. Ils m'ont fait courir, j'étais un peu fatigué, alors ils m'ont fait boire le biberon, car ma maman ne veut plus de moi !

Je les ai bien aimés, ces enfants, vous savez pourquoi ? Parce qu'ils m'ont caressé ! J'espère qu'ils vont revenir! Cette journée m'a beaucoup plu.

En novembre, nous avons passé une journée au Planétarium de Vaulx-en-Velin.

Nous y avons appris énormément de choses, ne serait-ce que la différence entre une étoile et une planète. Une étoile est une énorme boule de gaz qui fabrique de la lumière et de la chaleur. Le soleil est l'étoile la plus proche de nous. Une planète, par contre, ne brille pas par elle-même. Elle ne fabrique pas de la lumière. C'est le soleil qui l'illumine. Mais une planète tourne sur elle-même et autour du soleil ! Ce jour-là, on a compris le mouvement de la lune, les éclipses et le système solaire.



Célémentine

Maxime

Mathilde

Antoine

Grégoire

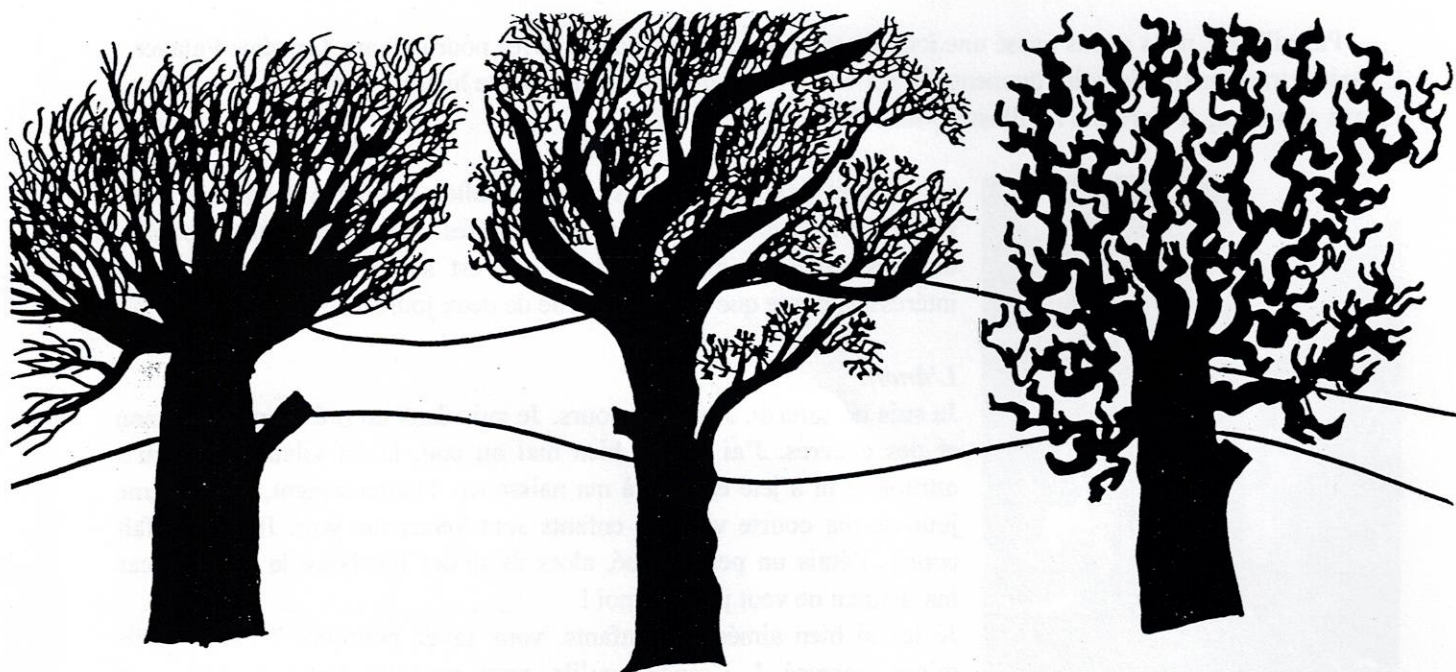
Thomas

Laëtitia

Et on n'a pas fait que cela !

On est allé écouter Petreck en concert puis des musiques originaires de toute l'Amérique. On a passé deux après-midi à Bron à étudier les animaux dans la peinture et l'architecture, une journée de détente à Touroparc, une autre plus studieuse à suivre les "chemins de l'eau" du Val de Drom.

Bref ! Beaucoup de sorties enrichissantes.





L'ECOLE

Cette école est super

Depuis ma grande section maternelle jusqu'au CM2, j'ai étudié dans cette école, j'y ai appris beaucoup de choses.

Et que de bons souvenirs avec les élèves et la maîtresse... Oh ! elle nous a fait souvent rire. Comme quand une petite souris ose pointer son nez alors là, panique dans la classe !! La maîtresse est sur la table et nous on rit aux éclats. Il y a aussi des disputes entre copains et copines mais c'est normal, et passe aussi vite que c'est venu. Qu'est-ce que l'on a fait des choses, à DROM ! J'ai tellement appris avec CATHERINE, le goût du travail bien fait, que ce soit du travail manuel ou scolaire.

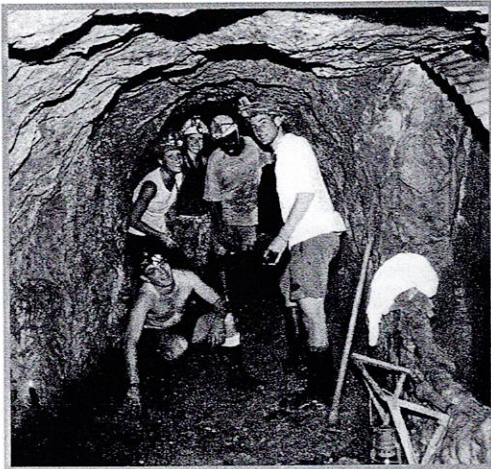
Enfin, cela ne sera que de très bons souvenirs, car je pars en sixième à la rentrée prochaine. Et je ferai comme les anciens élèves, je reviendrai le samedi matin revoir ma chère école.... LAETITIA

Et voici Mathilde !

Elle est au CP de notre école depuis le 7 janvier 2002.



COOPERATION ... INTERCONTINENTALE !



Il est, en Revemont, une bande de jeunes animée d'un altruisme hors du commun et d'un sens de l'amitié qui n'a pas de frontière. L'association **Valmont** permet à des adolescents de partir en camps, mais aussi de bâtir des projets basés sur des valeurs fondamentales comme le travail d'équipe, l'intérêt collectif ou l'environnement. 2000 avait ainsi été l'occasion pour les plus âgés d'entre eux de participer à un chantier de jeunesse dans le sud du Maroc et de découvrir une autre culture

En 2001, ils souhaitaient recevoir leurs amis africains pour une expérience réciproque en Europe. Parmi les partenaires contactés pour cette opération, la commune de Drom et l'association Patrimoine leur ont proposé de sortir du tunnel un tas de terre qu'un chantier précédent avait laissé là (des recherches spéléologiques, vers 1970). La seule solution pour ce projet impensable passait par le transport en brouettes, avec une main d'œuvre déterminée et au courage plus dur que la roche. Mais, avec toute la joie de vivre et la solidarité de l'équipe, l'expédition commando est devenue un bouillon de culture de chansons, d'efficacité et d'exemple : les pieds dans l'eau et à la lueur des bougies, le tunnel a été nettoyé de cette terre parasite en trois demi-journées. Seule ombre au tableau : sur les onze prévus, un seul jeune Marocain a pu obtenir son visa suite à des problèmes administratifs. De l'avis de tous, Driss Hadji a été un compagnon très estimé dont l'entraîn a servi de moteur aux jeunes de Valmont pour œuvrer dans le sous sol de Drom . . . mais ne nous venait-il pas du pays des *dromadaires* ?

La même semaine, les jeunes de Valmont ont marqué de leur empreinte deux autres sites du Revemont : l'entrée de la grotte de Corveissiat et une pelouse à orchidées de Cuvergnat. Et c'est à la salle des fêtes de Drom que tout s'est terminé en chansons, scellant ainsi l'amitié internationale au service de la planète.

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Présidente : Martine Vicard
Vice-Présid. : François-Xavier Mocquet
Secrétaire : Xavier Poncet
Trésorier : Bernard Larruat

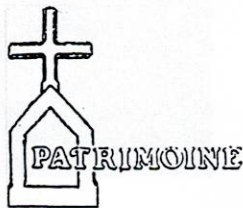


SOU DES ECOLES

Présidente : Isabelle Poncet
Secrétaire : Françoise Mino Vercellio
Trésorière : Catherine Mercier

CLUB DE L'AGE D'OR

Président : Marcel Raffin
Vice-Présid : Michel Fouillet
Secrétaire : Denise Corretel
Trésorier : Paul Bonnet



PATRIMOINE

Président : Alain Borron
Vice-Présid. : Marcel Raffin
Secrétaire : Jean-Claude Massard
Trésorière : Martine Bonnet

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : M. Thérèse Genin
Vice-Présid. : Michel Piatti
Secrétaire : Céline Genin
Secrét.-Adj. : Jean-Claude Massard
Trésorière : Martine Vicard
Trés.-Adj : Margaret Steel



COMITE DE FLEURISSEMENT

Présidente : Margaret Steel
Secrétaire : Nicole Fouillet
Trésorière : M. Thérèse Genin

ASSOCIATION REVERMONTAISE POUR LA CONSERVATION DES MECANIQUES ANCIENNES

Président : Alain Berry
Trésorier : Yves Guillemot
Trésorier adj. : Bertrand Carrier
Vice-Présid. : Daniel Breynat
: Serge Guillet
Secrétaire : André Gallet
Trésorier adj. : Bertrand Carrier
Secrétaire adj. : François Vanaret
Chargé de mission : René Aviet



DU CHANGEMENT CHEZ LES POMPIERS

Ce début de siècle aura enregistré quelques mouvements de personnel dans le Corps de Première Intervention de Drom. Suite aux élections municipales, et en application des dispositions légales, le Caporal Daniel Brochier a été suspendu de son activité pour une durée de six ans . . . par arrêté du maire !

Mais, en fin d'année, un autre volontaire était intégré à la compagnie : le Sapeur Bruno Aviet a ainsi permis de maintenir l'effectif au même niveau ; qu'il soit remercié pour son engagement et que tous nos encouragements l'accompagnent.

Enfin, après les nouvelles dispositions du décret du 10 décembre 1999, le statut du sapeur-pompier a connu des modifications. Aussi, par arrêté préfectoral, le Sous Lieutenant Daniel Carrier a été promu Lieutenant. Incorporé en 1963 à la compagnie de Drom, il en a pris le commandement en septembre 1971. Cette année devrait ainsi lui permettre d'égaliser (puis de battre) le record de longévité dans cette unité. Il convient en effet de citer ici la disparition, cette année, de Lucien Jacquemet, qui avait effectué un engagement de quarante années chez les pompiers de Drom.

D'autre part, 2002 sera à Drom l'année de l'organisation du Parcours Sportif. En effet, avec la dissolution du corps de Courmangoux, la rotation de cette épreuve a été avancée d'une année. Prévue pour le 13 avril, cette manifestation sera annoncée localement pour que les Dromniers puissent venir encourager leurs pompiers efficacement !



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

17 h 30 dans un petit village...

Le laboureur rentrait des champs, fatigué mais heureux de sa journée passée dans le froid glacial, sous un beau soleil d'hiver. Le cordonnier fermait son échoppe après avoir prolongé la vie d'une paire d'escarpins. La raboteuse du menuisier s'était tue. Les coups de marteau sur l'enclume du forgeron venaient juste de cesser marquant ainsi la fin d'une belle journée. Tous les habitants de ce village s'apprêtaient à manger...

A peine rentrés dans la salle à manger, la soupe fumait déjà dans les assiettes, les tout-petits, le pouce à la bouche, avaient du mal à retenir leurs paupières. Que se passait-il ce soir pour qu'on mange si tôt ?

"J'ai GYM, dit la mère en accélérant le service Bon, je vais me préparer."

Collant, justaucorps, baskets, anorak, écharpe et, juste avant de partir, de dire à son mari :

"Je te laisse débarrasser la table, faire la vaisselle, donner un coup de balai, coucher les petits. N'oublie pas de sortir la poubelle ! A tout à l'heure ! Et qu'ils se brossent les dents ! "

Le père éberlué : "Comment faire tout ce travail en si peu de temps ? Vais-je m'en sortir avec les petits pendant qu'elle court, fait ses mouvements, s'étire, s'essouffle... ? Y a pas de morale ! "

Si. Juste celle de se rendre compte des tâches ménagères effectuées chaque jour par la gymnaste d'un soir.

Ménagymnastiquement vôtre

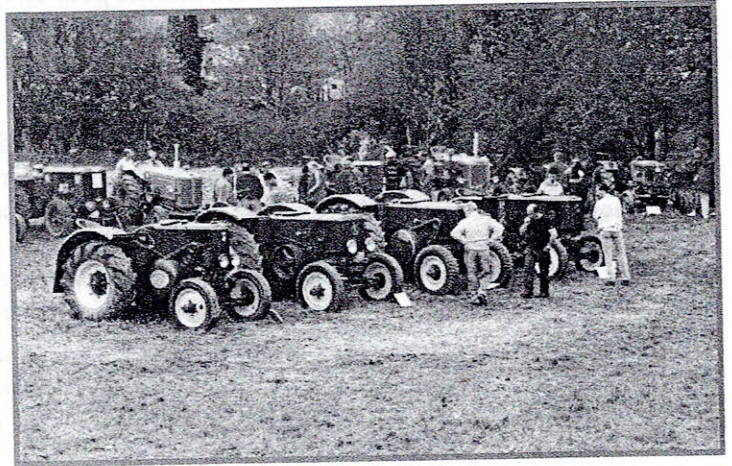
Jean le Nardini

L'ensemble des membres de l'A.R.C.M.A. remercie toutes les personnes et les municipalités de Drom et Meillonas qui nous permettent d'organiser nos diverses manifestations et activités.

En 2001, pour sa 8^{ème} édition, la bourse/exposition de Drom avait pour thème la motorisation agricole.

Malgré une matinée pluvieuse, le public est venu en nombre pour admirer la quarantaine de vieux tracteurs rassemblés pour l'occasion, accompagnés de batteuse, presse et des incontournables moteurs stationnaires. La bourse d'échanges, quant à elle, remporte toujours un franc succès avec plus de quarante exposants.

Pour la première fois, l'A.R.C.M.A. a organisé le 26 août un concours de labours à l'ancienne sur la commune de Meillonas. Ce n'est pas moins de 14 concurrents (dont deux de Drom) qui se sont confrontés sur des tracteurs qui n'avait plus autant peiné depuis des années.



Voici notre calendrier pour l'année 2002 :

- ♦ 20 avril : participation de motos anciennes au Rallye de l'Ain organisé par l'Union Motocycliste de l'Ain.
- ♦ 28 avril : 9^{ème} bourse d'échanges/exposition de l'A.R.C.M.A. à Drom
- ♦ 30 juin : 2^{ème} montée historique des S de Treffort.

FLEURISSEMENT

Ce n'était pas mal comme idée. Cette année pour le fleurissement choisir une combinaison de couleurs rose et bleu. En écho aux couleurs de la pierre de Drom, les fleurs manifesteront un mariage de tons rappelant le ciel au lever du jour, le village deviendra une brume de couleurs pastel comme un tableau de Monet, une foule de touristes viendra de loin uniquement pour voir la beauté du fleurissement.

Le tout encadré par un brin de vert : le plectranthus.

Au mois de mai l'équipe du fleurissement travaillait comme des fourmis, le cœur rempli d'espoir. Au mois de juin, on commençait à voir les résultats. Comme il sera beau !

Et le plectranthus poussait en cascade.

Au mois de juillet, catastrophe! Nos jolies fleurs bleues, les lobélias, commençaient à flétrir. Puis disparaître. Zut. Tant pis, ce sera une jolie combinaison de couleurs rose et.. rose.

A moins que le plectranthus n'ait pas le même problème. Ils sont forts nos plectranthus, ils touchent parfois le sol.

Au mois d'août les géraniums s'affaiblissent. Les feuilles tachées marron, peu de fleurs, on ne voyait presque pas de rose. Eclipsé à l'anglaise.

Pourtant, le vert ! Comme il y avait du vert !

Au mois de septembre tout a été étranglé par le vert. Le plectranthus cascadaient par terre, poussait des racines et remontait de nouveau pour envahir ce qui restait. Ayons pitié des braves gens, membres ou non du Fleurissement, qui, presque tous les soirs, sortaient dans le village pour arroser, nourrir, dorloter ce coucou !

Heureusement nous sommes venus nettoyer au mois d'octobre !

Drom aurait été noyé sous une mer de plectranthus, le Pompéi du Revermont.

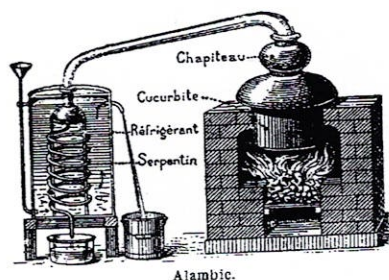
A faire mieux l'année prochaine !



HISTOIRE DE GOUTTE

Drom est connu pour la particularité de son sous-sol karstique, constituant une vallée sèche... Est-ce pour cela que certains de ses habitants ont cherché l'eau ailleurs que dans le sous-sol ? Ils ont trouvé une eau magique puisqu'elle s'appelle "eau de vie". Mais à Drom, nous l'appelons communément "la goutte".

L'origine de ces bouilleurs de cru puise ses racines dans ces vigneron de Drom, qui avant 1881 (année où le phylloxéra détruisit la totalité des vignes), exploitaient 200 hectares de vignoble sur la commune. Alors c'est tout naturellement qu'ils distillaient la grappe de raisin après en avoir retiré le jus pour faire du vin. "La goutte" avait plusieurs applications : elle pouvait bien sûr être consommée nature mais elle entraînait aussi dans la consommation de boissons dérivées (apéritifs, digestifs), elle servait pour la conservation des fruits et était utilisée pour son pouvoir désinfectant. Par son commerce, elle constituait aussi un complément de ressources non négligeable.



Juste avant la dernière guerre, il y avait encore quatre alambics en fonctionnement à Drom.

Chaque alambic est répertorié au Service des Douanes et ne doit pas changer d'emplacement sans autorisation préalable.

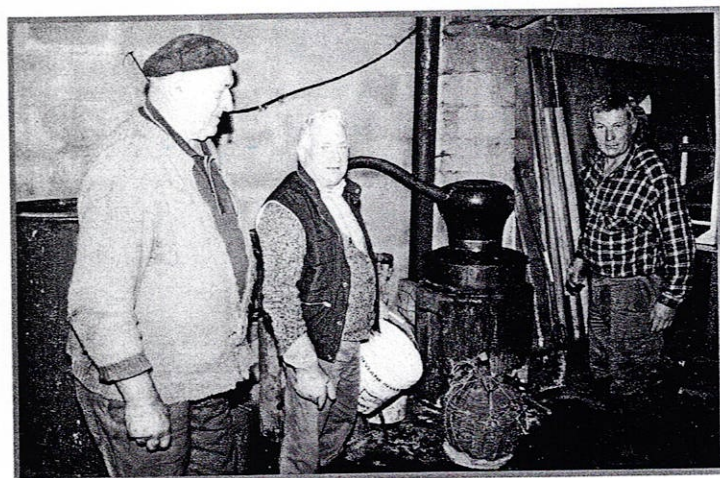
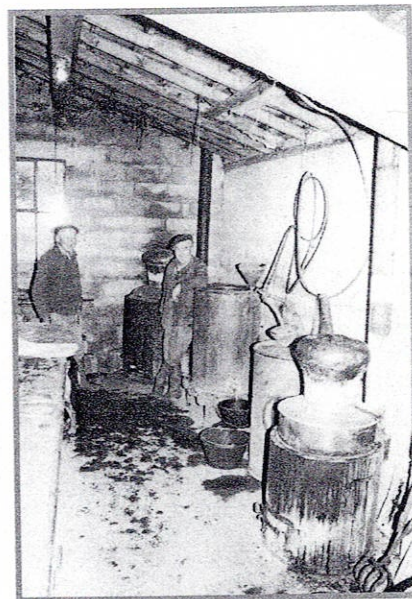
Toute activité est soigneusement réglementée avec des précisions surprenantes : le local dans lequel se trouve l'alambic ne doit avoir qu'une seule porte avec ouverture directe sur la voie publique. La distillation est autorisée du 1^{er} Octobre au 30 Juin pour la grappe ou les fruits et à partir du 1^{er} janvier si l'on distille du vin. Les horaires sont aussi réglementés de 6 heures à 18 heures.

Depuis une loi de 1962, les bouilleurs de cru sont obligés de faire partie d'une CUMA pour pouvoir utiliser les alambics. Il faut de même être en possession d'un droit (appelé aussi privilège) d'une personne pour être exonéré des taxes sur les alcools. Ces privilèges ne sont désormais plus attribués.

Récemment (fin 2001), la CUMA de Drom étant arrivée au bout de son fonctionnement, un contrat de mise à disposition pour la CUMA de Treffort a été adopté pour permettre aux utilisateurs de continuer à exercer leur science avec les deux alambics qui restent en service dans le local communal.

Combien ont-ils fait couler de litres de goutte ces alambics plus que centenaires ? Des centaines, des milliers sûrement en fonctionnement sur le principe élémentaire de la séparation de l'alcool par évaporation. Mais attention, avec un chauffage au bois, l'opération est délicate. Trop de flamme "le tuyau se bouche" ou alors "ça colle", pas assez "pas d'alcool".

Très dur à expliquer, il faut faire appel à l'expérience de ces messieurs qui contrôlent sans arrêt le volume d'alcool dans leur éprouvette. Danger, ne pas dépasser un total de 1 000° autorisé (20 litres à 50°) car les contrôles sont fréquents et les amendes très lourdes.



Les besoins et la consommation de goutte aujourd'hui sont beaucoup moins élevés qu'autrefois. On distille maintenant par habitude et peut-être aussi par tradition; à Drom c'est fin Novembre début décembre.

Les privilèges des bouilleurs de cru ne se transmettent pas. Il est donc fort probable que cette activité s'éteigne avec les personnes porteuses de ces droits. Dommage, car ceci ne représente pas un grand danger..., si l'on consomme avec modération bien sûr.

